FICHE ÉTAT DES LIEUX

LOGISTIQUE ALIMENTAIRE - NANTES

Chantier

3

Économie agricole et gouvernance alimentaire des agglomérations

Cette fiche état des lieux s'inscrit dans le cadre de l'étude-action intitulée "Intégration de la logistique et du commerce alimentaire dans les Projets Alimentaires Territoriaux des agglomérations du Grand Ouest". Co-financée par l'ADEME Pays de la Loire, elle vise un triple objectif :

- Caractériser la logistique et le commerce alimentaire des quatre agglomérations étudiées que sont Nantes, Rennes, Angers et Lorient.

- Caractériser les enjeux et les freins à une logistique alimentaire de proximité.

- Construire des solutions partagées entre acteurs publics et privés en faveur d'une logistique et d'un commerce alimentaire de proximité.

Cette fiche relève de l'état des lieux de l'étude -action et vise à caractériser la logistique alimentaire nantaise.

Le territoire nantais

Nantes métropole est créée au 1er janvier 2015 et compte 24 communes pour 646 513 habitants (INSEE 2017). Le SCoT Nantes – Saint-Nazaire comprend pour sa part 61 communes pour environ 830 000 habitants tandis que l'aire urbaine totalise 114 communes pour 884 000 habitants ce qui la place en huitième position en termes de population et septième en termes d'emplois (INSEE 2017).

Nantes est la capitale de la région Pays de la Loire et fait partie avec Angers, Rennes, Saint-Nazaire et Brest du pôle métropolitain Loire-Bretagne. Elle constitue une métropole dynamique par une croissance de population importante (la troisième plus importante entre 2016 et 2011) pour une croissance d'emplois qui l'est encore plus (la deuxième sur la même période).

Activités portuaires et industries agroalimentaires (dont les exportations jouent un rôle central dans la dynamique économique) constituent l'essentiel de l'appareil productif de l'aire urbaine, hérité de son rôle historique de carrefour du Grand ouest. Le reste de l'industrie locale est constitué de l'aéronautique, de la construction navale et de l'industrie nautique. Les nouvelles activités tertiaires de pointe (banque, assurance, informatique) viennent compléter l'architecture économique.

La structuration de l'emploi local est clairement métropolitaine, à l'image de Rennes, à savoir une forte surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (11% des emplois sont occupés par des cadres-INSEE 2011) pour une sous-représentation des catégories populaires (INSEE, AURAN 2014). Une main d'œuvre à forte capacité

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
DIRECTION RÉGIONALE
Pays de la Loire

Rn PAT
Réseau national
Pour un Projet Alimentaire Territorial
Co-construit et partagé

intellectuelle, technique et décisionnelle participe de sa capacité à innover. A noter que tout comme Rennes, l'aire urbaine de Nantes présente moins d'inégalités que les autres aires urbaines françaises. (INSEE, AURAN 2014-2).

Ses fonctions métropolitaines lui confèrent les compétences pour gérer un MIN, un abattoir et les halles marchandes. Elle mise aussi sur l'innovation, la recherche et les services, notamment dans les domaines logistiques et alimentaires.

L'agriculture nantaise dispose d'un important bassin de production de 15 500 ha comptant 240 exploitations, soit 1 400 emplois directs. Parmi les productions : élevage (dont extensif dans les prairies humides à l'ouest), bocage, viticulture et maraichage.

La politique agricole et alimentaire nantaise

Le territoire nantais bénéficie d'une prise en compte relativement ancienne des questions agricoles par un programme volontariste de prise en compte de l'agriculture périurbaine qui associe Chambre d'agriculture et métropole tant sur le plan technique que politique. La politique de reconquête des 450 ha de friches agricoles en est un exemple. D'autres partenariats sont établis avec la SAFER, le Département (autour de la mise en œuvre de PAEN) et les associations locales.
Nantes métropole est lauréat de l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation (PNA) 2015-2016. L'objectif du Projet Alimentaire Territorial (PAT) est de « Produire une alimentation locale, durable et accessible à tous ». Ce moment clés de l'agenda politique s'inscrit dans une dynamique déjà existante d'initiatives publiques ou portées par des réseaux professionnels et associatifs voire citoyens associant alimentation, agriculture, environnement, économie et emploi local, traçabilité des produits etc.

Les objectifs du projet sont :

- conforter l'économie et l'emploi : relocalisation de flux économiques, filières, attractivité du territoire,

- renforcer la prise en compte de l'environnement: productions respectueuses de l'environnement (dont l'agriculture biologique), préservation des paysages et du patrimoine cultural, contribution à la transition énergétique,

- contribuer à la cohésion sociale et faciliter l'accès pour tous a une alimentation saine : confiance réciproque entre producteur et consommateur, lutte contre les inégalités et la malnutrition.

Le MIN et ses acteurs seront naturellement mobilisés pour promouvoir une alimentation plus locale, plus durable et accessible à tous, en impliquant toute la filière alimentaire du producteur jusqu'au consommateur. Son déplacement périphérie offre un temps privilégié pour traiter de cette question (Pacte métropolitain d'innovation).

© Nantes Métropole

Logistique alimentaire et outils de gestion du territoire

Selon les principaux documents de gestion du territoire (SCoT, PLUm-en cours, PDU-en cours) la logistique et l'alimentation/santé sont considérés toutes les deux comme des filières d'excellence et des fonctions métropolitaines stratégiques à assurer.
La fonction logistique est à renforcer sur les zones en porte d'agglomération : pour l'alimentaire Nantes-Carquefou et la zone océane qui accueillera le MIN.
Les échanges avec la Bretagne sont mis en avant avec le projet d'une nouvelle liaison entre l'ouest breton et les Pays de la Loire au nord de Nantes, et l'indentification d'une zone logistique et industrielle potentielle en amont de Nantes métropole sur le secteur de Savenay.

La question logistique urbaine reste prégnante, notamment les capacités logistiques (mutualisation, planification des besoins, aires de livraisons, …) intra urbaine pour le transport de marchandises et la concertation entre les acteurs économiques et la Métropole.

Un intérêt particulier est accordé au développement de l'intermodalité sur ces sites, en profitant du carrefour ferroviaire qu'offre Nantes et du réseau fluvial navigable du territoire. Cet intérêt est couplé avec une volonté d'encourager les projets de mutualisation en lien avec ce réseau ferré et fluvial, notamment par le biais de plateformes logistiques, sans définir clairement les modalités de mise en œuvre.

La fonction logistique est assez peu mise en relation avec la politique alimentaire de la métropole : même si les filières agricoles et agro-alimentaires y sont liées, l'accent est plutôt mis sur les circuits courts et sur l'accès à une alimentation de qualité et de proximité en lien avec le PAT.

L'intermodalité, notamment par la logistique fluviale ,est mise en avant autant par le PDU que le PADD du PLUm. La question de la logistique urbaine reste prégnante. Il est aussi question d'identifier du foncier intra urbain pour mutualiser le dernier kilomètre et créer des plateformes de distribution permettant de passer du poids lourd au triporteur.

Avec le déplacement du MIN, une étude d'opportunité pour mutualiser le service logistique doit être réalisée. Pour appuyer la logistique urbaine, il est question de réaliser un Schéma directeur de la logistique en la matière.

© Nantes Métropole

Caractérisation de la logistique et du commerce alimentaire

Nantes assure son rôle de centre logistique régional en termes de nombre d'établissements. Elle rassemble des secteurs d'activités diversifiés et bien répartis sur le territoire, notamment en zone urbaine. Son réseau routier et ferroviaire lui donne une position centrale dans le Grand Ouest.

Quatre espaces concentrent néanmoins une grande partie de la fonction logistique alimentaire. La zone centrale le long de la Loire concentre tous

La chaine logistique alimentaire nantaise en nombre d'établissements enregistrés en tant que :	
Exploitations agricoles, pêcheurs	587
IAA	121
Grossistes	242
Demi-gros	27 dont 8 centrales d'achat
Logistique alimentaire	90 dont 7 entrepôts frigorifiques
Détaillants	1 353
Restaurateurs	1918 dont 5 cuisines centrales/communales

Tableau 1. Chaine logistique alimentaire nantaise. (sources : base SIRENE février 2018)

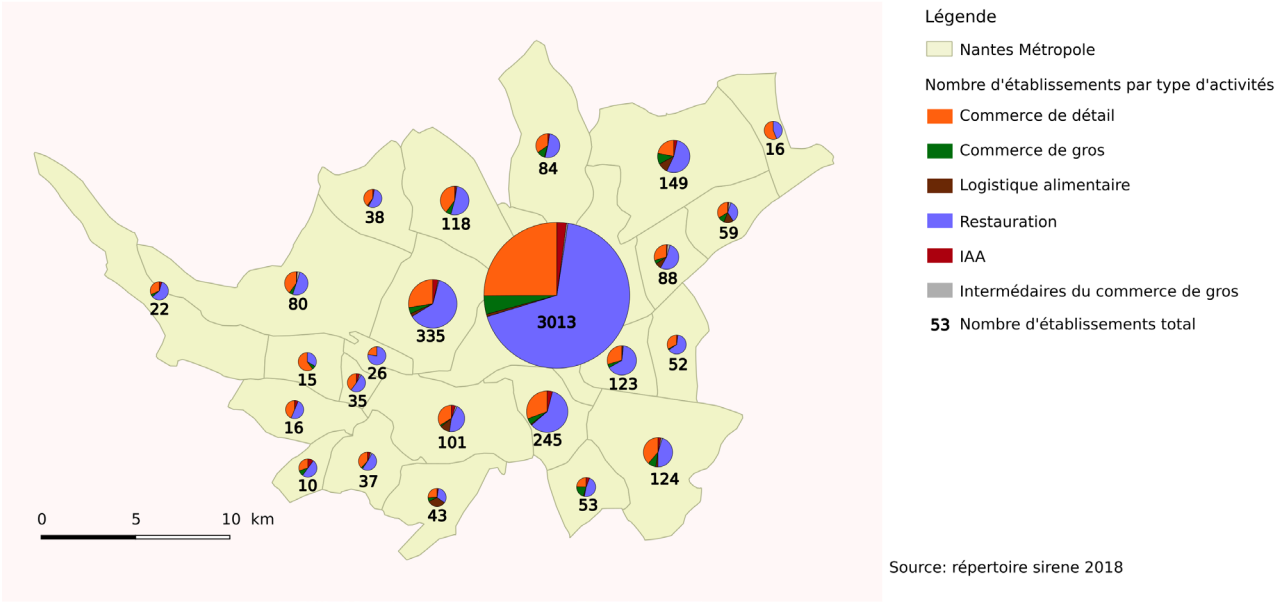

Nombre d'établissements de la chaine logistique alimentaire par commune dans l'agglomération nantaise en 2018 (réalisation H. Forestier- Terres en villes, Sources : Base SIRENE février 2018).

les opérateurs : grossistes, IAA, centrales d'achats, cuisines centrales, transporteurs et centre de décisions. Bien que très large, son cœur se trouve autour de l'emplacement du MIN, son déplacement pourrait donc avoir des impacts en termes d'activités sur la zone. La deuxième zone logistique alimentaire d'importance majeure est celle de Nantes-Carquefou. Cette zone n'est pas uniquement tournée vers la logistique alimentaire mais elle centralise un grand nombre d'établissements (transporteurs et services associés, centrales d'achats…). On y trouve les acteurs nationaux notamment la centrale d'achat régionale de Système U, le groupe Pomona, des entrepôts et transporteurs STEF TFE. C'est la porte d'entrée nantaise, qui ouvre d'un côté les flux sortants ou transitant vers le reste du territoire et de l'autre les flux entrant vers le cœur urbain. Les deux autres zones sont moins importantes. Celle au sud, à côté de l'aéroport, est orientée sur l'organisation des transports, elle compte peu de grossistes mais constitue un pôle d'emplois important pour les IAA produits de la mer. La zone au nord est plus marquée par la présence de la grande distribution, notamment un entrepôt frigorifique Leclerc, un entrepôt Lidl, et une cuisine centrale gérée par Ansamble.

Sur cette zone se trouvent aussi un pôle d'IAA en particulier avec Tipiak. La filière des produits à base de céréales est bien représentée sur l'agglomération avec un deuxième pôle d'emplois au sud. Autre secteur important, celui du chocolat, des confiseries et du sucre, concentré dans le cœur de l'agglomération. Malgré la présence de poids lourds la majeure partie des établissements enregistrés

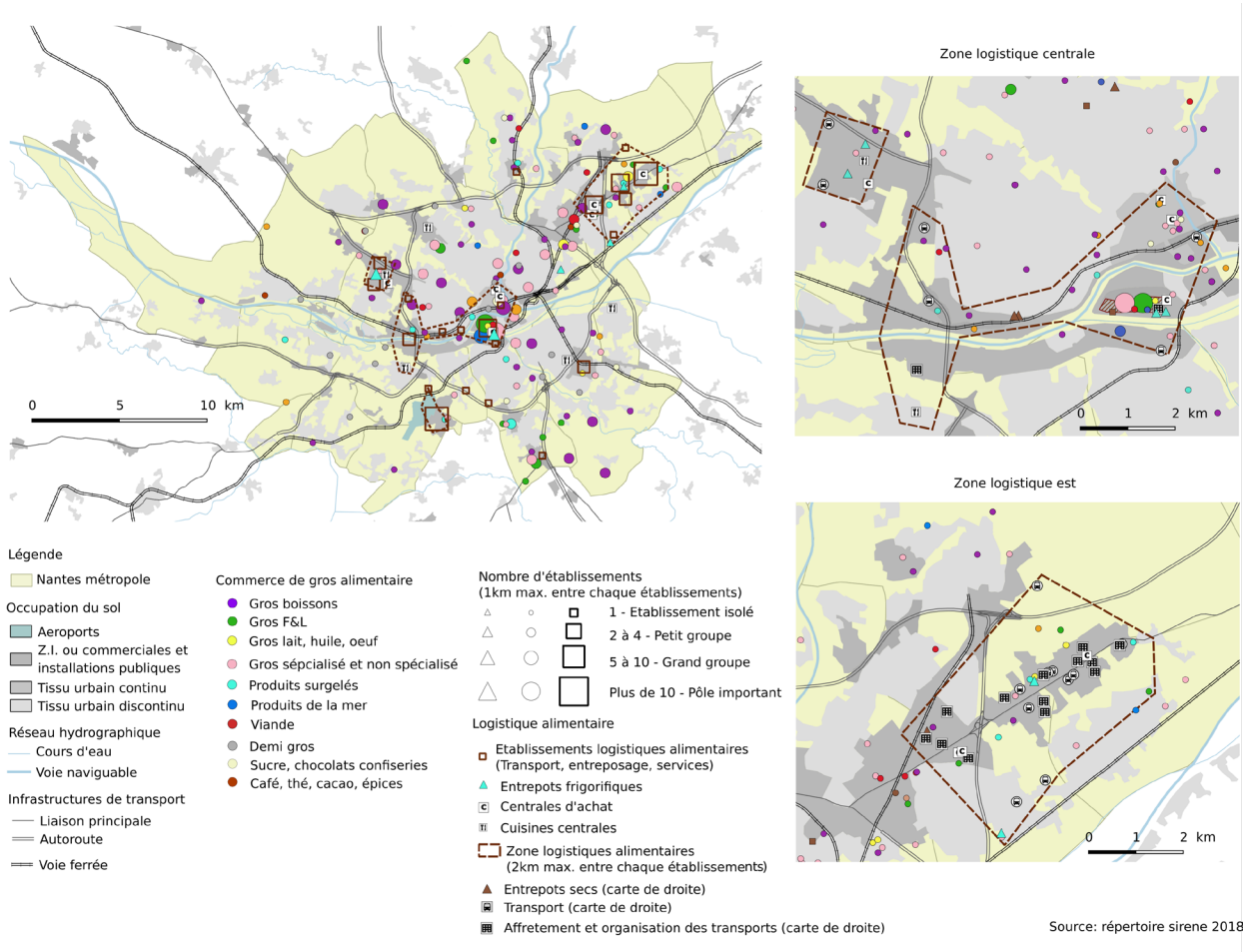

Grossistes et équipements de logistique alimentaire nantaise (réalisation H. Forestier- Terres en villes, Sources : Base SIRENE février 2018).

en tant qu'IAA sur ce territoire restent des petites unités (83% des IAA du territoire comptent moins de 10 salariés et 28% n'ont pas de salarié), ce qui laisse penser à une forte présence forte de l'artisanat parmi ces établissements.

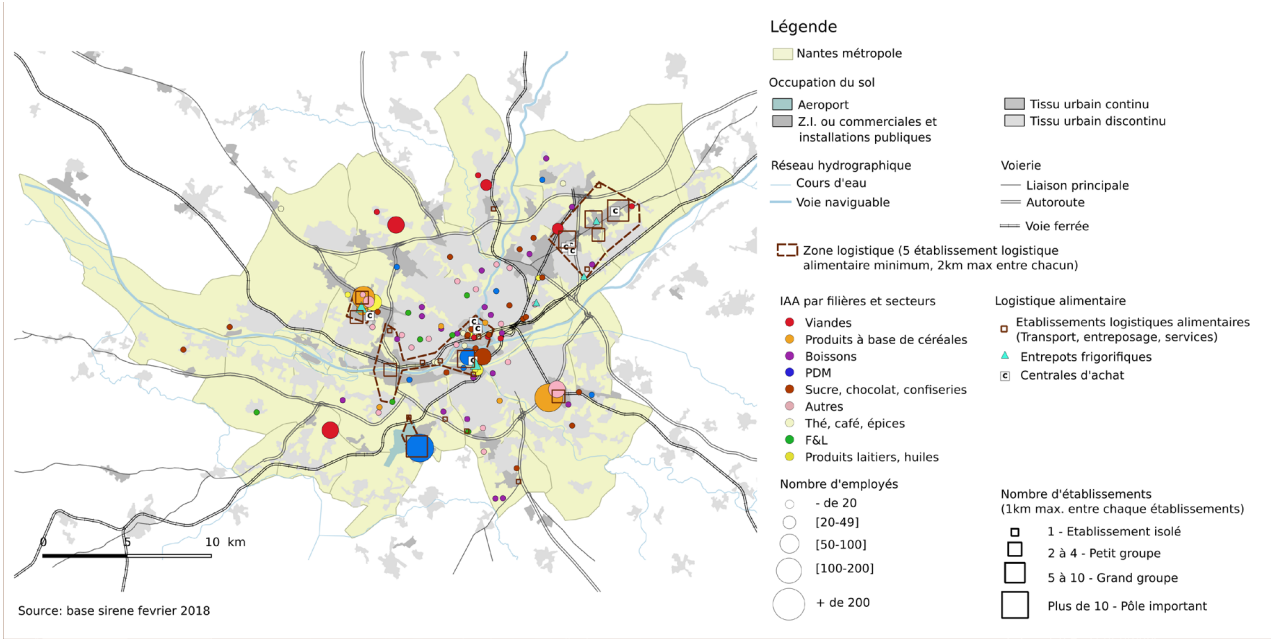

Industries agro alimentaires nantaise par filière et par nombre d'emplois (réalisation H. Forestier- Terres en villes, Sources : Base SIRENE février 2018).

Comment ont-été construites ces cartes ?

Ces cartes répertorient les activités de commerce et de logistique alimentaire. Les données sont issues de la Base Sirene qui rassemble des informations économiques et juridiques relatives aux entreprises et établissements, quel que soit leur secteur d'activité (adresse, numéro SIREN/SIRET, code APE caractérisant son activité principale, effectifs par tranches). Les informations directement liées à l'alimentation en ont été extraites (restauration, commerce de détail, demi-gros). Pour la catégorie «logistique» de la base SIRENE, une sélection a été effectuée de manière à déterminer dans quelle mesure ces activités sont effectivement en lien avec l'alimentation en utilisant les sites internet des entreprises, des articles de journaux locaux ou les pages Facebook des établissements. Un adressage a ensuite été effectué de manière à localiser précisément les activités (pour plus de détail, voir la note méthodologique produite par Terres en villes).

La logistique et le commerce alimentaire vus par les acteurs du territoire

Les acteurs économiques sont dans une logique de renforcement de leurs activités locales, en témoigne les attentes fortes sur les futurs zonages du PLUm. Face à la difficulté de s'implanter en centre-ville, la métropole nantaise fait cependant appel aux intercommunalités voisines pour l'accueil de nouveaux établissements logistiques ou (CCI, 2018).

Les acteurs économiques considèrent aussi l'accessibilité au centre comme un enjeu, les transporteurs constatant une augmentation des livraisons et enlèvements dans le centre de Nantes. En effet, la moitié des commerçants se font livrer quotidiennement et une large partie a recours au compte d'autrui. Les acteurs demandent des aides pour le développement des flottes de véhicules propres. Le transport de produits sous température dirigée suscite presque l'unanimité chez les transporteurs pour la mutualisation (CCI, 2018).

Les acteurs de la grande distribution sont bien implantés à Nantes, qui sert de pôle central à l'échelle de la région logistique Grand Ouest. Le groupe Système U y est très bien implanté : 4 entrepôts à Carquefou pour 48 000 m² de surfaces dédiées à l'alimentaire, un entrepôt à Saint Aignan Grand Lieu qui n'est pas uniquement sur l'alimentaire (produits de grande consommation) et qui totalise 56 000 m². Ces entrepôts approvisionnent près de 500 grandes surfaces et commerces de proximité du groupe. Leclerc aussi est situé à proximité (Saint Étienne de Montluc). Lidl a sa direction régionale à Sautron avec un entrepôt de 15 000 m², il livre dans un rayon de 150 km.

Enfin, le nouveau pôle agroalimentaire Océane nord est vu par les acteurs institutionnels comme une nouvelle vitrine de la filière alimentaire Nantaise et comme vecteur de dynamisme de cette dernière.

Les démarches d'intégration des acteurs économiques initiées dans le cadre de la construction du PAT ont révélé la bonne maitrise des circuits logistiques de la grande distribution. Certaines enseignes maîtrisent ainsi la logistique aval de traitement des emballages. L'intégration d'autres acteurs de l'alimentaire dans ces circuits (que d'autres commerces puissent en bénéficier) suscite cependant des réserves de la part des enseignes.

Comment a été collecté le point de vue des acteurs ?

Une vingtaine d'entretiens a été menée entre février et juin 2018 auprès de différentes personnes impliquées dans les questions de logistique : grossistes, transporteurs, responsables de MIN… Mais aussi des acteurs publics : chambres consulaires, métropoles ... La grille d'entretiens visait d'une part à faire l'état des lieux de la logistique alimentaire sur le territoire et d'autre part à explorer des pistes pour une meilleure relocalisation. Dans une volonté de diagnostiquer le territoire, l'information récoltée vient compléter et conforter l'analyse cartographique.

Zoom sur le MIN

Le Marché d'Intérêt National (MIN) est implanté sur l'Ile de Nantes depuis 1969 (auparavant au palais du Champ-de-Mars depuis 1938). Il s'agit du 2ème Min de France qui voit 250 000 tonnes de produits alimentaire s'échanger pas an pour un chiffre d'affaires de 410 000 euros.

Il regroupe une centaine d'entreprises et une cinquantaine de producteurs pour environ 1200 emplois. Ses produits sont distribués jusqu'en Bretagne.

Il assure une double fonction de centre commercial de gros et de plateforme multimodale, située à portée des réseaux terrestres (fer et route) et fluviaux.

Son déplacement sur la zone Océane Nord, à Rezé est prévu pour faire place au futur CHU sur l'ile de Nantes. Le projet de déplacement du MIN a été intégré dans le PAT et dans la réflexion sur un pôle agroalimentaire d'intérêt régional sur le futur site de Rezé. Ce transfert répond aussi au besoin de moderniser ce site et à le rapprocher des voies périphériques. Son déplacement le coupe cependant de l'accès à la gare de fret.

Bibliographie

- Fiche territoire RnPAT disponible sur www.rnpat.fr
- Terres en villes (2014), « Analyse des stratégies des agglomérations Terres en Villes en matière de plateformes de logistique alimentaire »
- CCI Nantes – Saint-Nazaire (2018), « Logistique : quels enjeux et perspectives ? », Expertise éco
- INSEE, AURAN (2014), L'aire urbaine de Nantes : le cœur d'un réseau « Ouest » connecté à Paris
- INSEE, AURAN (2014 -2), L'aire urbaine de Nantes : un profil métropolitain singulier
- Pacte métropolitain d'innovation de Nantes métropole – projet.

Rédaction :

Marc NIELSEN - Chargé de mission Terres en villes

Hugo FORESTIER - Stagiaire

Contact :

Marc NIELSEN

marc.nielsen@terresenvilles.org

01 40 41 84 12

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
DIRECTION RÉGIONALE
Pays de la Loire

RéseauRural Français 2014 - 2020

Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.
UNION EUROPÉENNE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

l'Europe s'engage en France avec le FEADER

Terres en villes

Terres en villes

Le réseau français des acteurs des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations

www.terresenvilles.org

40, avenue Marcelin Berthelot
CS92608 - 38036 Grenoble Cedex 2

22, rue Joubert
75009 Paris